

Association La bobine	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE Lundi 23 novembre 2015 – 19h30 – 22h	Petite salle Marcel Sembat à Chalon-sur-Saône
Ordre du jour : - ouverture ; - rapport d'activités 2014-2015 ; - rapport financier 2014-2015 ; - projets saison 2015-2016 ; - budget prévisionnel 2015-2016 ; - questions diverses et débat général ; - fonctionnement de l'association ; - renouvellement du CA.	Présents à la tribune : - Chantal Thévenot, présidente de l'association ; - Jean-Luc Chemorin, secrétaire ; - Cécile Cherrier, trésorière. Projection Power Point : Laurence Vincent. Membres adhérents : 75 présents Membres de droit : un présent (Mairie de Chalon/Saône) et un représenté (CMCAS).	

N.B. : les intervenants sont indiqués entre parenthèses.

OUVERTURE (Chantal Thévenot, présidente)

Chantal Thévenot accueille les adhérents en excusant pour son absence le Président du conseil départemental de Saône-et-Loire et en présentant le bureau de l'association.

Elle remercie pour leur soutien la ville de Chalon-sur-Saône, Le Grand Chalon, le conseil départemental de Saône-et-Loire, la CMCAS -Caisse mutuelle complémentaire d'activités sociales- et le CME -Crédit mutuel enseignant- et tous les partenaires qui seront cités au fil du déroulé des soirées spéciales.

Elle remercie aussi le cinéma Axel et toute son équipe ainsi que les personnels de la maison des associations : le secrétariat et le service d'impression du Sire.

Elle donne l'ordre du jour.

RAPPORT D'ACTIVITÉS (Chantal Thévenot, présidente)

▪ Les films sélectionnés lors de la saison 2014 - 2015

Soixante-quinze longs métrages ont été projetés durant la saison écoulée.

Ces films viennent de tous les continents, essentiellement d'Europe, d'Amérique et d'Asie avec quelques autres venant d'Afrique et d'Océanie.

La variété des genres est respectée avec plus de 50 % de drames, comédies et comédies dramatiques, l'autre moitié étant représentée par les thrillers, documentaires, westerns et biopics.

Il faut ajouter deux soirées courts-métrages.

▪ Bilan des fréquentations 2014 - 2015

La sélection de La bobine a été vue par 11822 spectateurs, ce qui est légèrement inférieur à l'année précédente. Ceci s'explique par un nombre de reprises des films -en dehors des séances du lundi et du jeudi- nettement inférieur cette année et le fait qu'un certain nombre de films "porteurs" comme le dernier Woody Allen ont été laissés dans la programmation du cinéma lui-même.

▪ Les invités et soirées spéciales

Parmi les invités : sept réalisateurs dont un espagnol, deux critiques de cinéma, des spécialistes d'autres secteurs -architecte conseil au CAUE 71, représentante départementale de la fédération Williams France, l'unité locale du Chalonnais de La Croix Rouge Française- et des artistes -batteurs, chanteurs-...

Parmi les autres soirées spéciales : des avant-premières, des soirées autour d'un photographe, d'autres sur les cinémas canadien et norvégien, sur le cinéma italien et sur le jeune cinéma français au féminin...

Un certain nombre de manifestations ont été organisées en partenariat avec des collectivités et associations locales : Le Grand Chalon, son service Santé et Handicap, Les amis du musée Niépce, l'Arrosoir, le festival régional Itinéraires singuliers, Les Musicaves de Givry...

– Voir annexe : LA BOBINE : BILAN SEPTEMBRE 2014 / JUILLET 2015 SOIREEES SPECIALES

▪ Bilan des adhésions 2014 – 2015

La bobine compte 816 adhérents, cette augmentation est une bonne chose pour la gestion des comptes, pour le soutien qu'elle représente et pour la force que cela donne à l'association aux yeux des distributeurs.

- **La communication**

Nous poursuivons l'amélioration du site de La bobine. Depuis le 28 février dernier nous éditons *La newsbobine* auprès de tous les adhérents et sympathisants.

- **Aucune intervention sur le rapport d'activités** (Assemblée)
- **Vote du rapport d'activités.**

Nombre de votants au moment du vote : 77 ; contre : 0 ; abstentions : 0 ; pour: 77.

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER (Cécile Cherrier, trésorière)

- **Dépenses et recettes de la saison 2014/2015**

DÉPENSES (euros)		RECETTES (euros)	
Fonctionnement ordinaire	9 102,17	Adhésions	11 965,00
Assemblée Générale et Conseil d'Administration	1 077,31	Soirées spéciales	1 336,00
Frais d'impression et d'affranchissement	3 348,61	Subventions	6 655,00
Contacts avec les professionnels	2 607,40	Ville de Chalon-sur-Saône	3 825,00
Autres frais administratifs	2 068,85	Conseil Général de Saône-et-Loire	800,00
Soirées spéciales	8 049,75	CMCAS de Bourgogne	650,00
Soirée Courts Métrages	3 113,22	Crédit Mutuel Enseignant	380,00
Soirée Architecture	517,00	Grand Chalon (Soirée "Courts Métrages")	600,00
Autres soirées spéciales	3 795,87	Fonds départemental (Soirée "Noor")	400,00
Cadeaux aux invités	623,66	Autres	238,12
TOTAL	17 151,92	TOTAL	20 294,12

Les bénéficiaires de la saison 2014/2015 (3 042 €) sont venus compenser les pertes de la saison 2013/2014 (3 130 €). Malgré une baisse des subventions (7 150 € en 2013/2014), les recettes sont supérieures à l'année précédente (18 961 € en 2013/2014). Ceci s'explique par une hausse du montant des cotisations (de 13 à 15 € pour les adultes et de 4 à 5 € pour les jeunes) couplée à une augmentation du nombre d'adhérents (816 adhérents en 2014/2015, un chiffre en hausse régulière depuis 2009).

Le niveau des dépenses a par ailleurs été significativement réduit (22 091 € en 2013/2014) du fait d'une baisse du nombre de soirées spéciales (9 590 € en 2013/2014) ainsi que des frais de fonctionnement ordinaire (12 500 € en 2013/2014).

L'état de la trésorerie reste très bon (16 054 € au 31 août 2015). Il permet à l'association de pouvoir envisager un fonctionnement sans subvention pendant deux années successives et/ou de s'engager dans des activités nouvelles.

- **Intervention de la vérificatrice aux comptes** (Geneviève Prudon)

Après vérification des recettes, des dépenses, de l'ensemble des comptes je constate que toutes les opérations ont été faites dans la plus grande régularité et je certifie la sincérité des comptes.

- **Interventions sur le rapport financier** (assemblée)

> « *Ne peut-on pas faire des économies en n'expédiant plus de version papier du programme trimestriel ?* » (Un adhérent)

Réponse : « *Nous tirons 2000 programmes environ, tous ne sont pas expédiés par la poste et certains adhérents semblent tenir à ce support. Nous allons cependant nous pencher à nouveau sur cette question.* » (Chantal Thévenot)

> « *On a beaucoup entendu parler de baisse des subventions accordées par la mairie au x différentes associations chalonnaises. Qu'en est-il pour La bobine ?* » (Un adhérent)

Réponse : « *Nous avons eu effectivement une baisse de 25 % comme toutes les autres associations.* » (Chantal Thévenot)

Vote du rapport financier

Nombre de votants au moment du vote : 77 ; contre : 0 ; abstentions : 0 ; pour : 77.

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

▪ **Les tarifs et adhésions**

Le tarif pour adhérer à La bobine et le prix de la place de cinéma sur présentation de la carte de La bobine sont maintenus sans changements. A cette date, pour la saison 2015-2016, La bobine compte déjà 797 adhérents dont 21 cartes jeunes.

▪ **La communication**

Les affiches trimestrielles sortent désormais sous une nouvelle présentation avec le site de La bobine. Ce site est plus agréable et performant et on peut y relever immédiatement le film de la semaine. Elles sont complétées par des affichettes couleurs présentant régulièrement trois à cinq films. *La newsbobine* est éditée de façon non périodique en fonction de l'actualité et la *Nota Bobine* permet de vous faire parvenir des messages urgents. Le site poursuit son toilettage et une page Facebook est mise en place.

▪ **La programmation**

Les objectifs de La bobine restent les mêmes : variété, diversité, découverte. Nous demandons au cinéma Axel de prévoir davantage de projections dans la semaine pour certains films.

- Voir annexe : LA BOBINE : PROJETS SEPTEMBRE 2015/ JUILLET 2016 SOIREES SPECIALES

BUDGET PRÉVISIONNEL (Cécile Cherrier, trésorière)

▪ **Budget prévisionnel 2015/2016**

DÉPENSES (euros)		RECETTES (euros)	
Fonctionnement ordinaire	10 270,00	Adhésions	11 965,00
Assemblée Générale et Conseil d'Administration	1 100,00	Soirées spéciales	865,00
Frais d'impression et d'affranchissement	3 500,00	Subventions	6 275,00
Contacts avec les professionnels	2 690,00	Ville de Chalon-sur-Saône	3 825,00
Autres frais administratifs	2 980,00	Conseil Général de Saône-et-Loire	800,00
Soirées spéciales	9 100,00	CMCAS de Bourgogne	650,00
Soirée Courts Métrages	3 100,00	Crédit Mutuel Enseignant	400,00
Autres soirées spéciales	5 400,00	Grand Chalon (Soirée "Courts Métrages")	600,00
Cadeaux aux invités	600,00	Autres	265,00
TOTAL	19 370,00	TOTAL	19 370,00

Au niveau des dépenses, il est prévu l'achat de divers matériels (appareil photo, présentoir, etc.) ainsi que des frais visant à l'amélioration du site Internet. Il est également envisagé plus de soirées spéciales (suite à une réduction en 2014/2015). Au niveau des recettes, nous tablons sur une légère baisse des subventions, et moins de recettes des soirées spéciales (les soirées Architecture n'étant organisées que tous les deux ans). Il est ainsi envisagé de chercher à diversifier les sources de financement, par une recherche de subventions privées et/ou un appel aux dons de particuliers (les dons à l'association donnant droit à réduction d'impôt).

▪ **Aucune intervention sur le budget prévisionnel** (Assemblée)

FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION (Jean-Luc Chemorin, secrétaire)

▪ **Les tâches pour assurer les séances**

se répartissent en 78 types d'actions -ex : relation avec les distributeurs, présentation des séances, suivi du site...- qui, pour simplifier, peuvent être regroupées en trois niveaux d'activités :

- l'activité cinématographique proprement dite : repérer des films -dans les médias, les festivals, chez les distributeurs...-, les sélectionner -visionner, débattre, dresser des listes...-, les projeter -en s'intégrant dans le calendrier du programmeur et de l'Axel...-
- la communication : interne – *La Newsbobine*, la *Nota Bobine*...- et externe – Site, affiches ; fiches...-

- la gestion des soirées -transport, hébergement, restauration des invités, approvisionnement pour les pauses gourmandes...-

▪ **Les tâches pour assurer la vie associative**

sont prises en charges par le conseil d'administration -5 à 13 membres bénévoles, 12 actuellement- qui se réunit une fois par mois environ. Issu de ce C.A. un bureau -3 à 6 membres, 5 actuellement- agit de façon concertée -grâce au téléphone et à l'ordinateur- et envisage de développer le travail en commissions.

DÉBAT GÉNÉRAL (assemblée)

• **Intervention de Benoît Dessaut, adjoint à la mairie de Chalon-sur-Saône, en charge de la culture et du patrimoine**

« *La bobine est une association dynamique, importante en nombre d'adhérents et culturellement elle porte un message. A sa tête la présidente est une locomotive et on aimerait que cette association serve de modèle.*

Certes, vous l'avez dit les subventions ont été baissées mais cela était nécessaire pour notre budget. Cette année il n'y aura ni baisse, ni hausse des subventions. Chaque membre de La bobine coûte 4,90 € à la communauté, ce qui est un bon quota. »

• **Interventions de membres adhérents**

La question du multiplexe

> « *Question récurrente, où en est le multiplexe ?* » (Des adhérents)

Réponse : « *Le multiplexe avance même si sur le terrain on ne voit pas grand chose car c'est un dossier long à instruire. De plus des villes voisines ont lancé des recours pour qu'il n'y ait pas de multiplexe à Chalon.. Mais nous aurons le multiplexe et entre le premier coup de pioche et l'ouverture il se déroulera neuf mois.* » (Benoît Dessaut)

> « *Il faut remercier Chantal et son équipe pour le travail fait mais, pourquoi le responsable de l'Axel est absent ce soir ? Nous aimerions savoir quelle place La bobine aura avec le multiplexe ? Car en fait ce n'est pas un multiplexe que l'on demande mais une salle de cinéma digne de ce nom.* » (Un adhérent)

- applaudissements dans la salle -.

Réponses : « *Normalement le cinéma 5 Nef devrait être conservé et rénové car pour les Chalonnais il est agréable d'aller au cinéma à pied. Certains films seront donc projetés d'abord au multiplexe puis au Nef.* » (Benoît Dessaut)

« *C'est le groupe Mégarama qui a racheté les cinémas. Mais, le directeur des cinémas, Lionel Chaffiol, a quitté Chalon pour être exploitant dans une autre ville, aussi localement nous ne savons plus trop à qui nous adresser pour l'instant. Nous n'avons pas à contacter directement Mégarama mais nous sommes heureusement en lien courtois avec le programmateur.* » (Chantal Thévenot)

L'état actuel des salles

> « *Est-il possible qu'une ville comme Chalon-sur-Saône qui a vu naître la photographie ait des salles de cinéma en piteux état ?* » (Un adhérent).

> « *De plus dernièrement nous étions dans une salle surchauffée et on m'a dit qu'on ne pouvait rien faire. Des personnes étaient à la limite du malaise. C'est pourtant un problème d'hygiène et de sécurité* » (Une adhérente)

> « *Ne faut-il pas faire intervenir le service hygiène de la mairie ?...* » (Un adhérent)

> « *Où bien faire un courrier au propriétaire et à Mégarama pour dénoncer la situation.* » (Une adhérente)

Réponses : « *Il faut voir avec le propriétaire des murs.* » (Benoît Dessaut)

« *Nous allons voir ce que nous pouvons faire auprès de nos interlocuteurs.* » (Chantal Thévenot)

> « *La rénovation de salles en centre ville est nécessaire mais elle ne doit pas se faire au détriment du voisinage. Actuellement la nuisance sonore créée par les 5 Nef sur les appartements limitrophes n'a jamais été réglée. Nous pensons déposer une plainte...* » (Une adhérente)

Réponses : « *Oui les salles actuelles sont un peu usagées mais elles ont le mérite d'exister.* » (Benoît Dessaut)

« *Comme pour tout lieu accueillant du public si la salle subit des modifications elle sera mise aux normes en vigueur et ceci sur le plan acoustique comme sur les plans de l'accessibilité et de la sécurité.* » (Jean-Luc Chemorin)

▪ **Désignation du vérificateur aux comptes**

L'assemblée générale reconduit dans les fonctions de vérificatrice aux comptes Geneviève Prudon.

▪ **Membres sortants**

Yildirim Kaytmaz, Marie-Denise Mollard et Edgard Virlogeux dont le mandat arrive à échéance.
Un poste est laissé vacant suite à une démission.

▪ **Candidatures présentées devant l'assemblée**

> « *Retraité de l'Éducation Nationale où j'étais chef d'établissement, j'adore le cinéma et fréquente La bobine depuis longtemps. Je veux y apporter mon enthousiasme et pense pouvoir aider dans certains domaines dont la rédaction des fiches et la présentation des films, ce que j'ai déjà fait pour un journal. Je peux aussi accueillir les réunions du conseil d'administration.* » (Janick Leconte)

> « *Je ne suis pas à Chalon mais pose ma candidature. Enseignante d'anglais en retraite et à La bobine depuis de nombreuses années, le cinéma m'intéresse. Depuis juin 2015 je suis en charge du jumelage de la ville de Chalon avec Silinger en Allemagne, Novara en Italie, Saint Helen en Angleterre et une ville partenaire, Naestvard au Danemark. Pourquoi ne pas envisager des semaines thématiques avec ces pays ?* » (Écrit de Anne Passerat)

> « *Je suis pour maintenir à Chalon la flamme sur grand écran et en accord avec le communiqué du dernier festival Off d'Avignon j'affirme que plus que jamais nous avons le besoin de culture, de toutes les cultures et de tous les imaginaires, dans un esprit de partage, de générosité et d'échange qui est le fondement du mieux vivre ensemble et dont notre pays doit rester le vivant flambeau.* » (Edgard Virlogeux)

> « *J'ai été enseignante socioculturel dans un lycée agricole. Je siège fidèlement au conseil d'administration de La bobine depuis quelques années. Je peux poursuivre mon engagement de façon très pratique au sein de l'association. La preuve, je suis en train de couper du fromage pour le buffet de tout à l'heure ! Je poursuivrai mon investissement dans la correction des fiches, la présentation des films, le transport des invités...* » (Marie-Denise Mollard)

▪ **Procédure du vote**

Christiane Chaumont, Clémentine Huc, Michel Trévisi, membres adhérents de La bobine et Jean-Luc Chemorin, Gilles Préaut, Françoise Villière, membres du C.A. assurent la collecte et le dépouillement des bulletins en tant que scrutateurs.

▪ **Résultats** -Après vérification de la commission de contrôle-

Nombre de votants au moment du vote : 78 ; bulletins blancs : 0 ; bulletins nuls : 0 ; exprimés : 78.

Nombre de voix obtenues :

Janick Leconte : 72 voix, élu.

Anne Passerat : 65 voix, élue.

Marie-Denise Mollard : 76 voix, élue.

Edgard Virlogeux : 73 voix, élu.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance à 22 heures.

À Chalon-sur-Saône, le 23 novembre 2015

Le secrétaire Jean-Luc Chemorin - Vu, la présidente Chantal Thévenot